LUTTER CONTRE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ



Plus de 190 pays sont réunis jusqu'au 17 décembre, à Cancun, au Mexique, pour la treizième conférence des Nations unies sur la biodiversité.

La COP 13 doit dresser un bilan de l'action des États dans leur lutte contre l'érosion de la biodiversité à mi-parcours de la réalisation du plan stratégique décidé à Nagoya (2011-2020).

Comme pour le climat, les objectifs sont loin d'être atteints. La convergence des mobilisations politiques, associatives et citoyennes sera déterminante pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

Dans ce domaine, la France a une grande responsabilité. Sur notre territoire, on recense 182 498 espèces soit environ 10% des espèces animales et végétales mondiales (source : Muséum d'histoire naturelle).



IL EST TEMPS D'AGIR AVEC PLUS DE FORCE

Le PCF a organisé en octobre un *Mois pour la biodiversité*. Nous avons dressé le constat avec le concours de scientifiques, d'élus, d'associations. Les dégâts à la biodiversité sont déjà trop lourds. Le rythme d'extinction des espèces, de destruction d'écosystèmes ou de pertes de potentiel génétique est supérieur à celui des temps géologiques.

C'est la conséquence de notre mode de développement. Pollution, déforestation, atteintes à la qualité de l'eau, des sols et de l'air, méfaits d'une agriculture productiviste opposée à une agriculture paysanne, privatisation des semences, destruction des pollinisateurs menacés par les pesticides : dans tous les cas, la biodiversité est menacée.

Il faut savoir que les trois quarts des cultures dépendent de l'action des pollinisateurs : action essentielle pour l'équilibre alimentaire humain.

ÎL Y A BEAUCOUP À FAIRE EN FRANCE

Six ans après le Grenelle de l'environnement, le bilan est assez pauvre. 1000 espèces, en métropole et en Outre-Mer, sont menacées. Les pressions des lobbies industriels et agricoles sont très fortes. La droite et l'extrême droite amplifient leur campagne anti-écologique et productiviste.

Toutefois, dans le cadre de la loi biodiversité votée en août, les parlementaires communistes ont obtenu, entre autres, la non brevetabilité partielle du vivant. L'interdiction des pesticides néonicotinoïdes est inscrite pour 2018. Mais les moyens ne suivent pas ! C'est le cas de l'Agence française pour la Biodiversité qui doit être opérationnelle en 2017.

LA MARCHANDISATION EST UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour les « penseurs » du libéralisme, seuls la privatisation et le marché peuvent protéger la biodiversité. Au contraire, nous avons besoin d'une République où les biens communs seraient le moteur d'un développement humain durable. C'est un enjeu du combat de classe du XXIe siècle.

NOUS PROPOSONS

- La biodiversité est un bien commun de l'humanité. Nous condamnons toute appropriation et privatisation individuelle et collective de ce patrimoine collectif comme de la brevetabilité du vivant.
- Les écologues, les chercheurs en sciences naturelles doivent disposer des moyens matériels, financiers et humains à la hauteur des défis, en particulier le Muséum d'histoire naturelle.
- La création d'une taxe « ressources naturelles » pour en limiter les prélèvements par les entreprises, compensée par l'octroi de crédits bonifiés.
- Impulser un nouveau mode production et de consommation, car le mode de production capitaliste n'est plus soutenable. C'est un élément essentiel de l'engagement des communistes pour dépasser le productivisme et le consumérisme.
- À l'opposé des critères du profit financier du CAC 40, nous voulons privilégier un développement humain basé sur des indices de bien-être.

Pour les communistes, émancipation sociale et défi écologique sont indissociables.

Rien ne se fera sans votre intervention pour avancer vers une société du bien vivre et du bien commun au cœur des enjeux de la présidentielle et des législatives de 2017.